

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 27 MARS 2006

Présents :

MOREL Denis, le Maire, COLY Jean-Charles, DE LACONNAY Laetitia, LUKIC Slobodan, MULIN Daniel, PATEL Marc, RAGOZZA Gilles, ROY Christiane.

Après approbation de la dernière séance, il est passé à l'ordre du jour.

BUDGET PRINCIPAL :

- dépenses et recettes de fonctionnement	153 293
- dépenses et recettes d'investissement	687 361
Total budget	840 654

BUDGET EAU :

- dépenses et recettes de fonctionnement	422
- dépenses et recettes d'investissement	162 460

M. le Maire rappelle que le budget eau 2006 est un budget de régularisation suite à des erreurs d'imputation relevées par la trésorerie. De ce fait, les opérations de ce budget se retrouvent également dans le budget principal.

BUDGET C.C.A.S. :

- dépenses et recettes de fonctionnement	317
--	-----

Le budget est voté avec une augmentation des taux des trois taxes de 5% , ce qui les porte à :

- taxe d'habitation	12.27%
- foncier bâti	24.82%
- foncier non bâti	60.00%

Pour un produit fiscal attendu de 43 129.

SURTAXE EAU :

Le conseil décide de porter la surtaxe eau à 0.45 €/m³ d'eau consommée à compter du 1^{er} juin 2006.

INDEMNITE DU RECEVEUR :

Suite au changement de receveur, le conseil accepte d'accorder au nouveau receveur l'indemnité de conseil et de confection des budgets selon les textes en vigueur.

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Denis MOREL